

Venir chanter à la Maîtrise : un accès pour tous

Créée en 1994 au sein du Collège André Malraux dans le 13^{ème} arrondissement de Marseille, la Maîtrise des Bouches-du-Rhône est une structure de formation pour de jeunes enfants et adolescents qui souhaitent apprendre le chant de façon spécifique et au sein d'un parcours scolaire adapté appelé classes à horaires aménagés (CHAM à dominante vocale). Ce dispositif conventionné par l'Éducation Nationale permet aux enfants inscrits à la Maîtrise de suivre à la fois une scolarité générale et une formation musicale dans le temps scolaire par un aménagement spécifique garantissant l'ensemble des disciplines scolaires au programme de l'école primaire et du collège.

La Maîtrise est composée de plusieurs chœurs d'enfants qui conjuguent leur goût pour le chant et leur scolarité ; ils sont scolarisés pour le primaire à l'École Athéna et pour le secondaire au Collège Malraux et dans les lycées de la ville de Marseille.

Unique structure maîtrisienne dans le sud-est de la France, elle est reconnue nationalement par ses spécificités et son niveau musical.

Elle dispense aux enfants de tous milieux une formation musicale de haut niveau, en leur offrant une expérience de vie intensément humaine et cela sans pré-requis. Composée de 65 enfants et jeunes. La Maîtrise des Bouches-du-Rhône est un ensemble vocal artistique d'excellence dirigé depuis 2002 par Samuel Coquard et assisté de Marc Henric et Danashri Sablé. La pratique de l'éducation artistique par la voix est un accès à la culture à tous les enfants qui peuvent découvrir et pratiquer ainsi la Musique. La Maîtrise des Bouches-du-Rhône est un projet singulier qui offre la possibilité et la chance à des enfants d'une grande mixité sociale d'avoir accès à une éducation artistique musicale basée sur la pratique vocale sans avoir recours à l'achat d'un instrument. Cette éducation artistique les ouvre à la culture par la pratique de la musique ; ils retrouvent sur les plus grandes scènes nationales et internationales comme l'Opéra de Marseille, les Chorégies d'Orange, les grands événements télévisés : Musiques en Fête, Victoires de la Musique. Ils peuvent ainsi exprimer leur art et leur passion ensemble. Ces enfants sont des enfants reconnus professionnels du spectacle vivant et sont sollicités pour chanter dans des films, des opéras, et de grandes productions lyriques.

Cette expérience unique les aide dans leur quotidien, et contribue à améliorer leur travail scolaire. Cet enseignement les hisse vers l'excellence, les aide d'une manière générale à grandir par la musique. Ces enfants sont recrutés sans pré-requis et sans aucune connaissances musicales à la base. Les critères d'admission sont la motivation et aimer chanter. Ce projet pédagogique et éducatif riche fait l'admiration du public et suscite l'enthousiasme des familles et de tous les partenaires avec qui la Maîtrise des Bouches du Rhône collabore depuis sa création.